

LA VOIE MUNICIPALE



Numéro 19

Mars 2013

||||||| VIE MUNICIPALE |||||||

Mot du maire

Notre bulletin bimestriel *La Voie Municipale* entame ce mois-ci sa troisième année de publication. Il s'est grandement amélioré au fil des mois et le bouche-à-oreille nous confirme que celui-ci est lu assidûment par la très grande majorité de nos citoyens. Voilà une belle réalisation pour favoriser une saine communication avec notre population. Le fait que celui-ci soit bilingue pose toutefois un problème avec l'Office de la langue française du Québec. Une plainte d'un de nos citoyens nous oblige donc à trouver une solution satisfaisante à moyen terme. Nous y travaillons et vous ferons part de la solution que l'on mettra de l'avant sous peu.

Dans un autre ordre d'idées, nous travaillons actuellement à la restauration de l'ancienne gare qui permettra le transfert des bureaux municipaux et du conseil municipal à cet endroit au courant de l'année qui vient, permettant ainsi de libérer notre Centre communautaire pour de nouvelles activités.

Le dossier de la réfection du toit du Centre communautaire est en évolution. Le Conseil a reçu le résultat des premiers appels d'offre et les a refusés, ceux-ci dépassant largement le budget prévu. La municipalité retournera à nouveau en appel d'offre dans ce dossier. Pour ce qui est des égouts au centre du village, les études sont déjà en marche. Nous devrions avoir des informations sous peu sur ce dossier, et comme prévu, les citoyens concernés seront consultés sur les options offertes.

Bon printemps à tous et au plaisir.



Réal Pelletier, maire

Rôle du maire suppléant

À la suite de plusieurs commentaires reçus, nous nous voyons dans l'obligation de clarifier le rôle d'un maire suppléant, ainsi que la façon dont il est nommé à Saint-Armand.

Le maire suppléant est nommé par le Conseil municipal pour une période variable, déterminée par le Conseil. Il détient et exerce les mêmes pouvoirs que le maire, mais SEULEMENT lorsque celui-ci est absent, non disponible ou incapable d'assumer ses fonctions. La Loi sur les cités et villes exige qu'un maire suppléant soit nommé et disponible en tout temps. À Saint-Armand, le maire suppléant est nommé pour une période de six (6) mois. Chacun des conseillers et conseillères assume cette responsabilité à tour de rôle.

Compte de taxe 2013

Pour tout compte de taxe supérieur à 300 \$, vous avez la possibilité de payer en quatre versements égaux. Pour 2013, le premier versement sera dû le 28 mars prochain. Les autres versements seront les 28 mai, 29 juillet et 30 septembre. Merci de votre assiduité qui nous permet de gérer efficacement notre municipalité.



Attention aux visiteurs et solliciteurs à votre porte

Pour votre sécurité et celle de votre famille, lorsqu'une personne se présente chez vous afin de vous solliciter pour une quelconque raison, il doit détenir un permis de la municipalité. Exigez qu'il vous montre son permis. De plus, s'il s'agit d'un représentant d'un service de sécurité publique (police, pompier, etc.) exigez également qu'il vous présente son badge ou une carte d'identité officielle. Soyez vigilant et ne vous laissez pas bernier.

Support à la culture



Votre Conseil renouvelle en 2013 son appui financier aux activités de culture. En effet, comme par les années passées, un montant de 1500 \$ a été octroyé en février dernier à la Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes pour les concerts *Hors les murs* qui auront lieu les 16 et 17 mars prochain. Aussi, un montant sera investi pour couvrir les frais d'impression pour le dépliant explicatif de la tournée des églises. Bien sûr, d'autres activités sont à venir et la municipalité y participera comme d'habitude.

Engagement de personnel

La municipalité, par résolution adoptée en février 2013, a procédé à l'engagement d'une personne surnuméraire à temps partiel pour venir en aide au personnel de bureau actuellement débordé en ce début d'année. La personne choisie est madame Madelyn Marcoux qui possède une solide expertise en milieu municipal puisqu'elle est actuellement directrice générale à temps partiel de la municipalité d'East Farnham. Bienvenue madame Marcoux.



Dossiers en cours



- Revitalisation des berges du lac Champlain
- Réduction des heures à la douane de Morses Line
- Réfection de l'ancienne gare
- Centre d'accueil touristique à la douane de Saint-Armand/Philipsburg
- Égouts pour le centre-ville
- Lancement de la saison touristique de Brome-Missisquoi

VIE COMMUNAUTAIRE

Bourses d'études

Cette année encore, afin de valoriser la réussite scolaire, votre Conseil offrira deux bourses de 250 \$ à deux élèves de chacune des écoles secondaires que fréquentent nos jeunes de Saint-Armand : les écoles Massey-Vanier et Jean-Jacques-Bertrand. Ces bourses seront remises vers la fin de l'année scolaire et les noms récipiendaires seront dévoilés lors d'une prochaine publication.



Cérémonie honorifique – Journées de la culture 2012

Dans le cadre d'une cérémonie tenue le 27 novembre 2012 à Bedford, la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a voulu souligner l'originalité et la qualité de la programmation des premières Journées de la culture de Saint-Armand, qui ont eu lieu à la fin de septembre dernier au quai de Philipsburg, en remettant un certificat honorifique à M. François Marcotte, organisateur des Journées de la culture, et à M. Jean-Claude Viau, membre du comité organisateur. Une plaque commémorative a aussi été remise à l'équipe de l'école Notre-Dame-de-Lourdes qui a initié le projet de fresque collective réalisée par les écoliers lors des Journées de la culture 2012.



Sont présents sur la photo, de gauche à droite, **François Marcotte**, **Danielle de Ladurantaye**, enseignante de 3^e et de 4^e année, **Nathalie Guillemette**, présidente du Conseil d'établissement, **Annie Jean-son**, enseignante de 5^e et de 6^e année, ainsi que **Jean-Claude Viau**. M^{me} **Anne Bérat**, directrice de l'école, était absente lors de la remise des récompenses honorifiques.

Assemblée générale du journal *Le Saint-Armand*

Assemblée générale annuelle des membres de l'organisme à but non lucratif *Le Saint-Armand*, le vendredi **3 mai prochain à 19 h**, au Centre communautaire de Saint-Armand, 444, chemin Bradley.

Comme à chaque année, trois des sept sièges au conseil d'administration de l'organisme seront en jeu. Ça vous intéresse ? Communiquez avec le secrétariat du journal : jstarmand@hotmail.com. L'assemblée est ouverte à tous les citoyens et citoyennes, mais seuls les membres en règle ont droit de vote et peuvent siéger au C. A.. Vous pouvez prendre votre carte de membre le 3 mai, juste avant l'assemblée.



Retour du temps des sucres



Le temps des sucres est déjà de retour. Certains producteurs locaux peuvent vous fournir divers produits de l'érable à des prix compétitifs, et même vous recevoir pour un copieux repas traditionnel. Encouragez nos acériculteurs. La liste de ceux-ci se trouve à la page 10 de notre Bottin local affiché sur notre site internet dans la section Culture et patrimoine.

Concerts du Conservatoire de musique de Montréal

La 7^e édition des concerts *Hors les murs* du Conservatoire sera présentée par des finissants du Conservatoire de musique de Montréal à l'Église Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Armand au 590, chemin de l'Église :

le samedi 16 mars à 19 h 30
le dimanche 17 mars à 14 h.

Les deux concerts sont différents et les billets, **au coût de 15 \$ chacun**, sont en vente au presbytère de Bedford, au Magasin général de Saint-Armand, à la Rumeur affamée de Dunham, aux Sucreries de l'érable à Frelighsburg et au restaurant Le 8^e ciel, secteur de Philipsburg à Saint-Armand. On peut aussi réserver au **450 248-0958**. Des billets seront également disponibles à l'entrée de l'église avant chacun des concerts.



Mandat élargi pour le Carrefour culturel



Le Conseil a adopté l'élargissement du mandat du Carrefour culturel en février dernier. Voici le libellé exact de ce nouveau mandat :

« Faire des recommandations au Conseil municipal de Saint-Armand sur toutes demandes d'aide faites au Conseil par des groupes ou des individus pour des événements spécifiques dans le domaine de la culture, des loisirs ou autres. Ces demandes peuvent impliquer un soutien financier et/ou un soutien technique en lien avec des infrastructures ou des services municipaux. »

Nouvel horaire du bureau de poste du secteur Philipsburg

Postes Canada a avisé votre Conseil municipal à l'effet que le bureau de poste situé dans le secteur de Philipsburg s'apprête à fermer le samedi. La date où cette coupure de service sera effective n'est toutefois pas encore déterminée. Selon Postes Canada, cette réduction des heures d'ouverture fait suite à des compressions budgétaires de la part du gouvernement canadien. Mécontent de cette décision, votre Conseil a recommandé qu'un avis à cet effet soit envoyé à la Fédération canadienne des municipalités qui nous représente auprès du gouvernement canadien afin qu'elle puisse exprimer au nom de tous nos citoyens leur indignation face à cette décision.

Emplacement provisoire du bureau de poste de Saint-Armand

Veillez prendre note qu'à cause des travaux effectués à l'ancienne gare, le bureau de poste de Saint-Armand a été transféré provisoirement dans le stationnement arrière du Centre communautaire.

Ventes de garage

Pour votre information il existe un site gratuit pour annoncer votre vente de garage. Voici le message qui nous a été transmis :

Lancement de la 3^e saison le 15 mars 2013



Annonce gratuitement ta vente de garage sur :

taventedegarage.com

La 3^e saison du site gratuit pour les amateurs de ventes de garage, taventedegarage.com, débute le 15 mars 2013 partout au Québec!

Faites nous parvenir vos dates pour 2013 par courriel : patrickde@videotron.ca

||||||| **DÉVELOPPEMENT DURABLE** |||||||

Les barils du Fonds Éco IGA 2013



Cette année, le Fonds Éco IGA distribuera des barils de récupération d'eau de pluie. Pour avoir la chance de recevoir un baril gratuitement, les citoyens seront invités sous peu à s'inscrire en ligne, à partir du magasin IGA le plus près de chez eux, puis une pige sera faite, car un maximum de 70 barils seront disponibles par IGA. Pour plus d'informations visitez votre marché IGA. Notez également qu'il n'y aura pas de distribution de composteur cette année par le Fonds Éco IGA.

Ouverture de 6 nouveaux écocentres sur le territoire de la MRC

(Extrait du communiqué de la MRC)

Les préparatifs vont bon train concernant l'ouverture en avril de 6 nouveaux écocentres dans Brome-Missisquoi. La MRC se fixe des objectifs qui auront un effet concret sur notre environnement. Pour les neuf mois d'opération de 2013, la MRC vise à détourner 1200 tonnes de matières valorisables vers les écocentres, qui vont présentement au site d'enfouissement. En 2011, c'était plus de 4000 tonnes de papier, carton, matériaux de construction, rénovation et démolition, résidus domestiques dangereux, plastique, bois, métal et verre qui se retrouvaient à l'enfouissement.



Rappelons que les 6 nouveaux écocentres situés à Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Lac-Brome et Sutton seront ouverts à partir de mois d'avril chacun un samedi par mois. Pour nous, il est prévu que l'écocentre de Bedford sera accessible le deuxième samedi de chaque mois. Une campagne dans les médias locaux sera bientôt lancée et des outils d'information seront envoyés aux citoyens au cours du mois de mars. À la suite de cette initiative de la MRC, veuillez prendre note qu'il n'y aura plus de cueillette de gros rebuts à Saint-Armand.

Soirée d'information sur la biodiversité



C'est le mercredi 20 mars prochain à 19 h au Centre communautaire de Saint-Armand que l'Organisme du bassin versant de la baie Missisquoi présentera les résultats des inventaires qui ont été effectués le long de la rivière de la Roche, dans le cadre de son projet de conservation volontaire des habitats et de la biodiversité à Saint-Armand. Les informations recueillies sur le terrain ont été cartographiées et le rapport du projet sera présenté lors de cette soirée d'information. Par la suite le document sera disponible pour consultation au bureau de la municipalité de Saint-Armand. Une invitation à toute la population.

■■■■■■ **CALENDRIER** ■■■■■■

10 mars

Déjeuner pour tous à la Légion royale canadienne, de 9 h à 12 h au coût de 7 \$

19 mars

Assemblée de la MRC à Cowansville à 19 h 30

16 et 17 mars

Concerts *Hors les murs* du Conservatoire de musique de Montréal, Église Notre-Dame de Lourdes Samedi 19 h 30 et dimanche 14 h

17 mars

Fête de la St-Patrick

20 mars

Soirée d'information sur la biodiversité au Centre communautaire à 19 h

29 mars et 1^{er} avril

Les bureaux de la municipalité seront fermés pour la fête de Pâques

2 avril (mardi)

Assemblée régulière du Conseil au Centre communautaire à 19 h 30

14 avril

Déjeuner pour tous à la Légion royale canadienne, de 9 h à 12 h au coût de 7 \$

16 avril

Assemblée de la MRC à Cowansville à 19 h 30

3 mai

Assemblée générale du journal *Le Saint-Armand* au Centre communautaire à 19 h

6 mai

Assemblée régulière du Conseil au Centre communautaire à 19 h 30

12 mai

Fête des mères et déjeuner à la Légion Royale canadienne

21 mai

Assemblée de la MRC à Cowansville à 19 h 30

Votre activité peut se retrouver dans notre calendrier en faisant parvenir les informations pertinentes à l'adresse de courriel suivante :

commsa@bellnet.ca

NOTE : Pour toute information complémentaire quant au contenu des articles, n'hésitez pas à communiquer avec l'hôtel de ville en laissant un message à votre maire. Monsieur Réal Pelletier se fera un plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais : **starmand@bellnet.ca** par courriel, **450 248-2344** par téléphone.